

Journée départementale des bibliothèques : l'État et le conseil départemental, partenaires du développement de la lecture publique.



Mardi 12 novembre s'est tenue, au centre de formation d'incendie et de secours (CFIS) de Vineuil, la journée départementale des bibliothèques. Destinées aux élus des communes et intercommunalités ainsi qu'aux professionnels et bénévoles du réseau de la Médiathèque départementale, cette journée professionnelle avait pour thème « Les bibliothèques : des lieux de vie en ruralité ». À l'occasion de cet événement qui a permis aux acteurs du territoire d'échanger sur les enjeux et perspectives de la lecture publique, Christine Diacon, directrice régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, et Tania André, vice-présidente du conseil départemental chargée de la vie associative, de la culture et des sports, ont signé le prochain Contrat départemental lecture 2025-2027.

La Médiathèque départementale de Loir-et-Cher accompagne un réseau de 125 bibliothèques, allant du point lecture dans les plus petites communes à la médiathèque « tête de réseau ». Elle soutient ces bibliothèques grâce à l'octroi de subventions dédiées à l'investissement, à l'emploi et à l'action culturelle. Elle leur propose également divers services tels que :

- le conseil en création, la rénovation, la gestion et l'animation de bibliothèques ;
- le prêt de livres, de documents audiovisuels, ludiques et numériques, de supports d'animation et de supports adaptés à différents types de handicaps ;
- la formation initiale et permanente des personnels professionnels et bénévoles ;
- la proposition d'actions culturelles telles que le [festival de création numérique Média'Tech](#), le [festival de contes Amies Voix](#), des expositions ainsi que des animations littéraires et numériques ;
- l'accompagnement spécifique pour les publics fragiles et la participation à la lutte contre l'illettrisme.

Afin de développer et de renforcer les actions de lecture publique, le conseil départemental et l'État formalisent un partenariat par la signature d'un Contrat départemental lecture (CDL), dispositif du [ministère de la Culture](#) dont l'objectif est d'accompagner le développement des actions menées par les bibliothèques départementales. Outil opérationnel qui s'appuie sur les axes forts portés par la Médiathèque départementale, son objectif est de développer les synergies et la mise en réseau des acteurs. Destiné à renforcer les réseaux de lecture publique, ce dispositif est un levier majeur d'action culturelle de proximité au plus près des besoins.

Cofinancé par la [Direction Régionale des Affaires Culturelles \(DRAC\) Centre-Val-de-Loire](#) et le conseil départemental à hauteur de 63 000 € par an (65% par la DRAC et 35% par le département), le CDL inclut, pour la période 2025-2027, des actions telles que :

- le développement de projets culturels et scientifiques adaptés aux besoins locaux ;
- l'acquisition mutualisée de ressources numériques pour les bibliothèques ;
- l'accompagnement des bibliothécaires et bénévoles par des formations continues ;
- l'organisation d'actions culturelles pour diversifier les publics et favoriser l'accès à la culture.

« En France, grâce à un maillage dense, la lecture publique constitue le premier réseau culturel de proximité. Fédérés sur l'ensemble des territoires par les Médiathèques départementales, les réseaux départementaux de lecture publique sont les mieux à même d'accueillir et de faire vivre des projets dans les territoires ruraux. Par ailleurs, l'évolution des missions des Médiathèques départementales les conduisent à mettre à disposition des bibliothèques qu'elles desservent, une ingénierie et une offre mutualisée en matière d'action culturelle. Les bibliothèques sont les gardiennes de notre patrimoine culturel et des lieux essentiels d'échange et de savoir, ainsi que des lieux de vie et de sociabilité, en particulier en ruralité. La journée départementale des bibliothèques est une merveilleuse opportunité de célébrer leur rôle vital dans nos communautés. Nous encourageons tous les habitants à découvrir les trésors de nos bibliothèques pour renforcer les liens entre culture et citoyenneté. » déclare Tania André, vice-présidente du conseil départemental chargée de la vie associative, de la culture et des sports.

Compte-tenu de son caractère rural, le département de Loir-et-Cher est très engagé pour faciliter l'accès à la lecture sur l'ensemble de son territoire. Vecteur essentiel de cohésion sociale, particulièrement en milieu rural où les bibliothèques offrent un accès crucial à la culture et à l'information, la lecture contribue à la réduction des inégalités et favorise l'inclusion. S'adaptant à l'essor du numérique et aux pratiques participatives, les bibliothèques du département sont devenues bien plus des lieux de création et d'échanges que de simples espaces de prêt. Pour attirer et fidéliser les usagers, les bibliothèques proposent notamment des pratiques innovantes, telles que les *Fab Labs* et les jeux vidéo, soutenues par la Médiathèque départementale.

En milieu rural, le département accompagne les projets scientifiques et culturels de territoire, en partenariat avec les collectivités locales, pour structurer les actions des bibliothèques. Il intervient également en proposant une aide pour les postes de responsables de bibliothèques, conditionnée à la réalisation de projets culturels de territoire, et soutient la création de postes de coordonnateurs de réseaux intercommunaux. Enfin, il encourage les projets mutualisés entre bibliothèques, assurant une assistance technique et une ingénierie par la médiathèque départementale.

Pour aller plus loin :

[Les missions de la Médiathèque départementale](#)

[La contractualisation territoriale en faveur de la lecture publique](#)